

TRAKTANDUM 4

ORDRE DU JOUR 4

GENEHMIGUNG DES PROTOKOLLS DER ORDENTLICHEN SPORTVERSAMMLUNG VOM 20. APRIL 2024
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2024

ANTRAGSTELLER: SPORTDIREKTION ARTISTIC SWIMMING

REQUÉRANT: DIRECTION SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING

Die Sportdirektion beantragt die Genehmigung des Protokolls der ordentlichen Sportversammlung vom 20. April 2024.

La direction sportive propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive ordinaire du 20 avril 2024.

SUPPLIERS

PARTNERS



NOSER GROUP



SWISSLOS



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING DU 20 AVRIL 2024

LIEU : ITTIGEN, MAISON DU SPORT

ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN), ARTISTIC SWIMMING

PRÉSIDENCE : VANESSA-NADÈGE DUCOLONÉ, DIRECTRICE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING
MICHELLE NYDEGGER, CHEFFE DU SPORT DE PERFORMANCE ET DE LA RELÈVE ARTISTIC SWIMMING

DURÉE : 09:30-11.40

PROCÈS-VERBAL : FLORENCE SCHNEIDER

1. BIENVENUE

Vanessa-Nadège Ducoloné souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée sportive, en particulier à Livia Gut, Member Technical Committee World Aquatics.

Elle salue également les membres de la direction sportive Deborah Jütz, cheffe juges, Davidane Lebet, cheffe Masters, sport de masse et formation, qui sera également responsable de la traduction de cette assemblée, Ariane Jardin, responsable Artistic Swimming RSR, et Valentina Bogacheva, responsable Artistic Swimming RZW. Michael Schallhart, secrétaire général de Swiss Aquatics, est également présent ainsi que Tanja Moos, marketing & communication et assistante du secrétaire général Swiss Aquatics.

Se sont excusées entre autres :

- Priscilla Crisante, cheffe finances
- Olga Smal, Responsable Artistic Swimming RZO/RSI/ROS

VD remercie en première ligne tous les bénévoles pour leur précieux travail.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

VD attire l'attention sur l'envoi de l'invitation et la publication dans les délais de tous les documents sur le site web le 26 mars 2024. Conformément à l'art. 21 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les délais et en bonne et due forme et le quorum est atteint.

15 responsables de clubs/régions sont présent·e·s.

Votes présents dans la salle : 72 voix

Majorité simple : 37 voix.

Majorité de 2/3 : 48 voix

SUPPLIERS

PARTNERS



NOSERGROUP



3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

Est proposée et élue
- Ruth Neuhaus-Brenner, Wassersport Bäretswil

Décision : La scrutatrice est élue sans objection.
VD remercie la scrutatrice.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2023

Décision : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DE LA DIRECTRICE SPORTIVE À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

Le rapport annuel est disponible sur le site web depuis le 26 mars 2024. Il n'y a pas de questions ou d'objections par rapport au rapport annuel.

Décision : Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

6. COMPTES ANNUELS 2023

Prise de connaissance du compte de résultats d'Artistic Swimming

VD présente les comptes annuels.

Les comptes annuels ont été mis en ligne sur le site web dans les délais impartis.

Artistic Swimming clôt l'année 2023 avec un plus de CHF 17'000. Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 850'221 et les charges d'exploitation à CHF 830'348.

CHF 40'000 de plus ont été investis dans le sport d'élite, ainsi que CHF 50'000 dans le sport de la relève. Cela a été possible grâce à une réduction des frais de personnel, ainsi que des frais de réunions et des dépenses, et au soutien des autres disciplines sportives dont nous avons obtenu des surfaces d'eau supplémentaire.

VD remercie pour la discipline budgétaire. Il est rappelé que les athlètes et les parents doivent continuer à s'engager financièrement de manière très importante. La contribution des athlètes couvre à peine la moitié des coûts réels. Le montant positif après la clôture du budget est versé dans le capital sportif, qui peut être utilisé pour des projets futurs et qui constitue un coussin de sécurité.

Adoption du compte de résultats à l'attention de l'assemblée des délégué·e·s, complété le cas échéant par des commentaires et/ou des propositions de l'assemblée sportive.

Peter Stalder, RZO souhaite savoir si la rétrogradation de la catégorie 3 à 4 chez Swiss Olympic au début du cycle olympique a un impact sur les comptes annuels, ce à quoi la direction sportive répond par l'affirmative. La subvention s'élève à CHF 250'000 par an et à CHF 1 million au total pour le cycle de 4 ans.

Décision : les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

7. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE À LA DIRECTION SPORTIVE À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

VD demande de donner décharge à la direction sportive.

Décision : Décharge est donnée à l'unanimité par 72 voix.

8. INFORMATIONS DE LA CHEFFE DU SPORT DE PERFORMANCE ET DE LA RELÈVE

MN informe sur son domaine à l'aide d'une présentation, notamment

Rétrospective de la saison en cours

- **Feedbacks / Coaches Clinic**

Afin de mieux soutenir les entraîneur·e·s de club, l'entraîneure nationale Rossella Pibiri s'est tenue à leur disposition pour les aider de diverses manières, notamment les athlètes et les clubs. Elle a informé en continu sur les nouveautés d'AQUA et de la LEN et a organisé plusieurs Online Coaches Clinics pour les entraîneur·e·s de club, qui étaient gratuites et accessibles à tou·te·s.

- **Cadre national - Sélections des équipes janvier 2024**

Les équipes des cadres juniors et jeunesse pour les compétitions de l'année en cours ont été sélectionnées. Les décisions de sélection se basent toujours sur les résultats des figures et des programmes libres ainsi que sur les évaluations de la Head Coach concernant les soft skills et les performances lors de tous les camps d'entraînement et des compétitions de sélection. Les athlètes, les parents et les clubs ont été informés des décisions de sélection par écrit. Désormais, chaque athlète, ses parents et son club ont également reçu un feed-back écrit individuel mettant en évidence les points forts et les points faibles. L'entraîneure principale Rossella Pibiri était également disponible pour des entretiens individuels.

Remarque Marius Höner, SVB : c'était très bien.

- **Cadre national - Sélections Programme libre individuelles**

Des sélections ont eu lieu lors des CS et auront également lieu lors de la SYC. Cette saison, les basemarks ont été entièrement introduits lors des compétitions de sélection afin de suivre les standards

internationaux et de bien se préparer pour les compétitions internationales but. De plus, pour la première fois cette saison, un duo mixte national a été sélectionné pour représenter la Suisse au Hungarian Open.

- Championnats du monde juniors Lima, Pérou 2024

La participation du cadre junior A aux championnats du monde a maintenant pu être confirmée. Les athlètes ont signé un commitment et participent au financement aux côtés de la fédération. Les clubs apportent leur soutien dans l'organisation et le financement des entraînements en été. La compétition et le camp de préparation représentent à eux seuls un coût de CHF 50'000. Sans la participation commune à la prise en charge des coûts ainsi que le soutien des clubs, la participation n'aurait pas été possible.

MN remercie tout le monde pour son soutien.

Perspectives pour la saison en cours

- Saison des compétitions internationales 2024

Le départ sera donné par les athlètes de solo et de duo du cadre junior A lors de la Coupe du monde à Paris. Afin que les athlètes puissent acquérir une expérience internationale supplémentaire, cette participation a été autorisée à leurs propres frais. Il convient toutefois de noter que la charge administrative supplémentaire liée aux inscriptions et aux réservations par la fédération ne doit pas être sous-estimée. Les cadres juniors et jeunesse A et B participeront à leurs compétitions but dans les disciplines en équipe/solo et en duo. Les athlètes d'élite seront au départ du Hungarian Open en solo.

- Kids Liga Cup 2024-2025

La Kids Liga Cup n'aura pas lieu cette année, car un nouveau concept est en cours d'élaboration. Le nouveau format sera introduit la saison prochaine et sera basé sur le concept de "Smart Competition" de Swiss Olympic. L'objectif est de mettre l'accent sur le développement à long terme et de promouvoir ainsi les compétences définies dans le FTEM à ce niveau et de garantir une entrée en douceur dans le système de compétition.

Markus Thöni, LNZ, veut savoir si la Kids Liga Cup ne concerne que l'Artistic Swimming ou tout le monde, ou si cela sera harmonisé au niveau national.

VD explique qu'une harmonisation doit avoir lieu en collaboration avec les clubs et la fédération.

- Stratégie 2024-2028 et 2028-2032

Pour les deux prochains cycles olympiques, deux projets principaux sont en cours d'élaboration : d'une part, le Kids Team et, d'autre part, le concept de qualification pour les Jeux olympiques de 2028 et 2032. Afin d'établir une base technique solide au sein de la relève, des week-ends d'entraînement nationaux seront organisés dès la saison prochaine pour les athlètes de la catégorie des 12 ans et moins.

Ces week-ends d'entraînement sont principalement axés sur les bases techniques et la formation des entraîneur-e-s.

Marius Höner, SVB, demande s'il y aura une sélection basée sur PISTE pour le Kids Team.

VD répond qu'il en sera ainsi, entre autres, avec un processus de candidature. Le concept sera publié en temps voulu.

Stephanie Zürcher, Artistic Swimming Dübendorf, aimerait savoir s'il serait possible de participer aux week-ends d'entraînement du Kids Team en tant que membre du sport de masse pour une formation d'entraîneur·e.

VD explique que le but est d'impliquer également le sport de masse afin de le renforcer.

Les exigences pour une qualification aux Jeux Olympiques augmentent constamment en raison de la réduction des places de quota et de l'augmentation de la professionnalisation des nations mondiales. L'objectif de se qualifier en tant que Suisse en duo pour les JO 2028 et 2032 reste cependant d'actualité. Les coûts en général et l'intégration des athlètes masculins font l'objet d'une discussion approfondie. Livia Gut, membre d'honneur d'AS, informe que l'objectif mondial est de déclasser les duos classiques et d'élever le niveau des duos mixtes au plus tard en 2028-2032.

Information Direction sportive

VD informe, à l'aide d'une présentation, sur plusieurs sujets concernant la direction sportive, comme par exemple les directives de Swiss Olympic, le développement de l'Artistic Swimming au niveau national ainsi que les arrivées et les départs au sein de la direction sportive. Capucine España, jusqu'à présent cheffe compétitions, ainsi que Priscilla Crisante, cheffe finances, quittent leurs fonctions. Priscilla Crisante sera remplacée par Hans Nydegger au poste de chef des finances. Le poste de chef-fe compétitions est toujours vacant.

VD informe également de l'embauche de Tania Rudkovska ainsi que de divers groupes de travail et commissions, de la représentation des parents et de la lettre d'information mensuelle.

Elle donne également des informations sur les centres de promotion de la relève.

Les clubs qui sont des centres de promotion de la relève seront publiés officiellement en temps voulu.

Le nouveau système des juges pour les compétitions du sport de masse et des Masters fait également l'objet de discussions approfondies. Il faut un peu de patience pour que tout le monde s'y habitue et l'on travaille toujours à une optimisation.

Livia Gut, A-Club Swimming Team Savosa, propose de ne plus faire de tests et d'adapter les catégories d'âge à AQUA.

La catégorie Masters est représentée dans les compétitions internationales qui sont régies par les règles AQUA. VD explique que les tests continueront d'exister. Si un club souhaite changer cela, une demande pour la prochaine assemblée sportive doit parvenir à AS en temps voulu.

Deborah Jütz ainsi que Davidane Lebet informent sur leurs ressorts respectifs à l'aide d'une présentation.

Vincent Bornay, MORG, aimerait savoir ce qui se passe lorsqu'une erreur a été commise dans les résultats, comme par exemple lors des CS de cette année.

VD explique qu'une fois que les résultats sont signés, ils ne peuvent plus être modifiés conformément au règlement.

Livia Gut, membre d'honneur AS, ajoute que c'est également le cas au niveau international.

Le thème du planning des juges est également discuté. DJ fait remarquer que de nombreuses listes d'inscription ne sont pas envoyées correctement, que trop peu de juges sont inscrits, en partie avec un niveau insuffisant ou des conflits, qui ne peuvent alors pas être engagé·e·s pour la compétition. Il est spécialement indiqué que les clubs inscrivent des juges qui peuvent juger pendant toute la durée de la compétition concernée (mentionnée spécifiquement dans les invitations), avec une catégorie de juge suffisante et sans conflit.

9. FIXATION DES FRAIS DE LICENCE ET D'AUTRES TAXES DU DOMAINE SPORTIF

La liste des frais a été publiée sur la page web et n'a pas changé.

Décision : les frais sont approuvés à l'unanimité par 72 voix.

10. BUDGETS DE L'ANNÉE EN COURS 2024

Adoption du budget de l'exercice en cours 2024 à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, complété le cas échéant par des commentaires et/ou des propositions de l'Assemblée sportive.

Le budget a été mis en ligne sur le site web dans les délais.

Pour 2024, nous avons un produit d'exploitation plus faible de CHF 738'500 en raison d'une contribution plus faible des pouvoirs publics, de l'absence d'élite, de la répartition interne des coûts, ainsi que de moins de subventions de la CISIN et donc également une baisse des charges d'exploitation est budgétisée à hauteur de CHF 729'760. Les recettes pour l'ensemble de la fédération grâce à la nouvelle cotisation des membres et à la répartition sur AS sont planifiées comme suit :

Artistic Swimming CHF 60'000.-

- Soutien de la compétition but supplémentaire CM Pérou CHF 15'000.-
- Camps d'entraînement supplémentaires CHF 25'000.-
- Staff supplémentaire (mental, physio, nutrition) CHF 7'500.-
- Financement de l'informatique (programme des juges) et de la technique (audio) CHF 7'500.-

Les montants peuvent encore être modifiés, en fonction des besoins.

Le montant formation est plus bas, car il est organisé via la formation.

Décision : le budget est adopté par 55 voix pour, 8 voix contre et 9 abstentions.

11. PROPOSITIONS ET AFFAIRES DONT LE DOMAINÉ DE COMPÉTENCE INCOMBE À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

Proposition 1 : Difficulty Limitations and Guidelines for J3/U3 and J4 Categories (Limites de difficulté et directives pour les catégories J3/U3 et J4)

Décision : la proposition est rejetée par 16 voix pour et 56 voix contre.

Proposition 2 : Harmonisation

Décision : la proposition est rejetée par 11 voix pour et 61 voix contre.

Proposition 3 : Requirements for Mass Sports Categories (Exigences pour les catégories du sport de masse)

La proposition n'est pas traitée, la proposition 2 ayant été rejetée.

Proposition 4 : Category 10 and under (J4)

Décision : la proposition est rejetée par 11 voix pour et 61 voix contre.

Proposition 5 : DD-Limitations

Décision : la proposition est rejetée par 11 voix pour et 61 voix contre.

Proposition 6 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.1.3 CSR, Epreuves

La proposition n'est pas traitée, la proposition 1 ayant été rejetée.

Proposition 7 : Règlement 6.1 Règlement de compétition, article 2.1.4 Catégories

La proposition n'est pas traitée, la proposition 2 ayant été rejetée.

Proposition 8 : Règlement 6.1 Règlement de compétition, article 2.4.3 Free Routines (Preliminaries / Finals)

La proposition n'est pas traitée, les propositions 1, 4 et 5 ayant été rejetées.

Proposition 9 : Règlement 6.6 Règlement des tests Artistic Swimming, article 2.1 Test 1, conditions de participation

La proposition n'est pas traitée, la proposition 2 ayant été rejetée.

Proposition 10 : Règlement 6.6 Règlement des tests Artistic Swimming, Article 3.1 Tests 2-5 & Test Master, Conditions de participation

La proposition n'est pas traitée, la proposition 2 ayant été rejetée.

Proposition 11 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 3.1.3 CS, Epreuves

Décision : la proposition est rejetée par 20 voix pour et 52 voix contre.

Proposition 12 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.2.1 CSR, dispositions d'exécution

Décision : la proposition est adoptée par 61 voix pour et 11 voix contre.

Proposition 13 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 6.1.2 SYC, catégories

Décision : la proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition 14 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 6.1.3 SYC, programme de compétition

Décision : La proposition est rejetée à une majorité écrasante.

Proposition 15 : 6.6 Règlement des tests Artistic Swimming, article 3.1 Tests 2-5 & Test Master, conditions de participation

Décision : la proposition est adoptée par 52 voix de la majorité des 2/3.

Proposition 16 : Liste des frais

Décision : la proposition est rejetée par 30 voix pour et 42 voix contre.

Proposition 17 : Règlement 6.1 Règlement de compétition, article 5.1.2 Licences supplémentaires pour une communauté de start

Décision : La proposition est adoptée à une majorité écrasante.

Proposition 18 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.1.3 NSM, Epreuves

Décision : La proposition est adoptée à une majorité écrasante.

Proposition 19 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 3.1.3 CS, Epreuves

Décision : La proposition est adoptée à une majorité écrasante.

Proposition 20 : Règlement 6.2 Compétition nationales, article 6.1.3 SYC, programme de compétition

Décision : La proposition est adoptée à une majorité écrasante.

12. ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS

Les clubs organisateurs de la saison en cours sont mis à l'honneur.

- | | |
|---|----------------------------|
| • Championnats suisses de la relève Qualification | Schwimmverein beider Basel |
| • Championnats suisses | Swim Regio Soleure |
| • Swiss Youth Competition | Limmat-Nixen Zurich |
| • Championnats suisses de la relève Finale J1+J3 | Morges-Natation |
| Championnats suisses de la relève Finale J2 + | Genève Natation 1885 et |
| Championnats suisses Masters Open | Dauphins Synchro Vernier |

Attribution des championnats 2024-2025 :

- | | |
|---|------------|
| • Championnats suisses de la relève Qualification | Région RZO |
| • Championnats suisses | Région RSR |
| • Swiss Youth Competition | Région RSR |
| • Championnats suisses de la relève Finale J1+J3 | Région RZO |
| Championnats suisses de la relève Finale J2 + | Région RZW |
| Championnats suisses Masters Open | |

Attribution des championnats 2025-2026 :

- | | |
|---|------------|
| • Championnats suisses de la relève Qualification | Région RSR |
| • Championnats suisses | Région RZO |
| • Swiss Youth Competition | Région RZW |
| • Championnats suisses de la relève Finale J1+J3 | Région RSR |
| Championnats suisses de la relève Finale J2 + | Région RZO |
| Championnats suisses Masters Open | |

13. RÉCOMPENSES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

VD remercie tous les clubs pour leur collaboration et en particulier ses collègues de la direction sportive pour leur énorme travail.

VD remercie en particulier

- Deborah Jütz pour son excellent engagement et la mise en œuvre du nouveau système des juges.
- Claudine Saraçlar, qui a quitté AS en tant qu'entraîneure, qui était arbitre et responsable ad interim de la région RSR.
- Capucine España pour son engagement en tant que cheffe compétitions, leur accompagnement, leur soutien et leur formation.
- Philippe Oehler pour son engagement infatigable en tant que spécialiste informatique.
- Daniela Lietti, qui travaille beaucoup en arrière-plan

VD honore les 3 premiers classés du classement des clubs des Championnats suisses des 6-7 avril 2024 à Sursee.

14. INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 26 AVRIL 2025 À OLTEN

VD informe de l'assemblée sportive qui aura lieu le 26 avril 2025 à Olten.

15. DIVERS

Divers sujets sont abordés, notamment l'intégration des athlètes masculins.

Peter Stalder, RZO, souhaite féliciter l'AS pour le fait que l'assemblée n'ait pas duré trop longtemps, comme c'était le cas dans le passé. Il ajoute qu'une bonne base de discussion a maintenant été trouvée.

16. REMERCIEMENTS ET MOT DE CLÔTURE

VD remercie tou-te-s les invité-e-s de leur présence. Elle clôture l'assemblée et rappelle que l'Assemblée des délégués débute à 13h30.

FIN